

Un nouveau guide pratique aide les théâtres à diffuser des spectacles en ligne

Une nouvelle étude, élaborée dans le cadre du projet **Prospero - Extended Theatre**, identifie les principaux défis juridiques qui se posent lors de la diffusion de spectacles en ligne en Europe - et explique comment les producteurs et les diffuseurs peuvent les surmonter.

Ce guide pratique a été publié en Novembre 2022 pour aider les professionnels du domaine des arts de la scène à diffuser des captations de spectacles en ligne.

L'étude ***Captations du spectacle vivant : manuel pratique des droits d'auteur et droits voisins***, rédigée par deux experts en droit d'auteur et droit de l'art de l'Université de Liège et l'Université de Mons (Belgique), identifie les différents problèmes juridiques qui se posent à travers l'Europe lors de la captation de spectacles et de leur diffusion en ligne, et offre des conseils pratiques sur la rédaction de contrats pour relever ces défis de manière simple.

[→ TÉLÉCHARGER L'ÉTUDE ←](#)

Cette étude a été créée dans le cadre du projet **Prospero – Extended Theatre**, cofinancé par le programme Europe Créative de l'Union européenne, qui soutient la production et la tournée de neuf pièces en Europe et leur diffusion en ligne, sur prospero-theatre.tv. Elle est publiée dans le cadre de la série de recherches de la **European Theatre Convention (ETC)**, ETC - A Study.

"Nous savons toutes et tous que la pandémie de COVID-19 et la fermeture des théâtres qui en a résulté ont encouragé les théâtres à expérimenter la diffusion des spectacles en ligne", a commenté Serge Rangoni, directeur général et artistique du Théâtre de Liège et chef de file du projet Prospero - Extended Theatre. "Mais nous parlons peu des questions juridiques complexes qui entourent ce processus, et du manque de connaissance et de compréhension de ces questions par les producteurs et les diffuseurs."

"C'est pourquoi nous avons demandé à deux juristes spécialisés dans le droit d'auteur de produire cette étude, qui nous a permis d'avoir une compréhension beaucoup plus claire de la nature de ces questions, des obligations qui en découlent pour les producteurs - et des étapes que nous devons suivre pour y répondre. Nous sommes fiers de pouvoir nous associer à l'ETC pour partager ces informations avec le secteur dans toute l'Europe."

Heidi Wiley, directrice exécutive de l'ETC, a déclaré : *"Disposer des bonnes aptitudes et compétences pour permettre au théâtre d'investir la sphère numérique est essentiel pour le présent et l'avenir de la création théâtrale et de l'interaction des théâtres avec leurs publics."*

"La European Theatre Convention (ETC) est un réseau de théâtres européens qui s'efforce de promouvoir le théâtre européen en tant que forme d'art dynamique, innovante, intemporelle et pertinente pour la société, tandis que nous devons faire face aux crises et aux défis du XXIe siècle."

*"Avec ce travail, nous expérimentons et testons de nouvelles pratiques artistiques au niveau international, puis nous étudions et partageons les résultats avec un large public. Documenter les résultats de ces recherches appliquées est crucial pour nous afin de pouvoir avancer et créer du progrès. Nous sommes fiers de mettre à disposition les travaux du projet dans le cadre de notre série de publications, **ETC - A Study**."*

Un nouveau guide pratique

→ [VIDÉO DE PRÉSENTATION](#) ←

L'étude a pour but de fournir aux non-juristes, et en particulier aux théâtres, un outil pour gérer les questions juridiques liées à la captation et à la diffusion d'un spectacle en direct.

Elle a été rédigée par Maxime De Brogniez et Antoine Vandenbulke, juristes spécialisés dans le droit d'auteur et droit de l'art de l'Université de Liège et de l'Université de Mons en Belgique.

"La captation et la diffusion audiovisuelle de spectacles vivants (théâtre, concerts, opéra, etc.) entraîne des exigences particulières en matière de droits d'auteur et de droits voisins" écrivent les auteurs. "La gestion de ces contraintes est primordiale pour les opérateurs culturels. En effet, une absence d'autorisation ou une autorisation inadaptée aux spécificités d'une captation et d'une diffusion en ligne peut purement et simplement bloquer l'ensemble de la démarche."

L'étude est divisée en deux parties :

- Une introduction aux concepts et principes juridiques pertinents qui régissent les droits d'auteur et les droits voisins, et la manière dont ils s'appliquent à la diffusion de captations.
- Une description approfondie des relations contractuelles qui émergent dans le processus de captation et de diffusion de spectacles vivants, avec des exemples de clauses contractuelles à prévoir.

Prospero-theatre.tv

La nécessité de créer ce guide est apparue lorsque les dix partenaires du projet **Prospero - Extended Theatre** (liste complète ci-dessous) ont développé une nouvelle plateforme pour diffuser des captations de spectacles en ligne.

[Prospero-theatre.tv](#) accueillera les captations des neuf pièces coproduites au cours du projet :

- Déjà en ligne :
 - *Fraternité, Conte fantastique* - mise en scène de Caroline Guiela Nguyen (Odéon-Théâtre de l'Europe – Paris)
 - *The Silence* - mise en scène de Dead Centre (Göteborgs Stadsteater)
- Bientôt :
 - *Imagine* - mise en scène de Krystian Lupa (Teatr Powszechny – Varsovie)
 - *Sorry* - mise en scène de Bobo Jelčić (Hrvatsko narodno kazalište u Zagrebu)
 - *Hedda* - mise en scène d'Aurore Fattier (Théâtre de Liège)
 - *Calderón* - mise en scène de Fabio Condemmi (Emilia Romagna Teatro Fondazione – Modène)
 - *Pendulum* - mise en scène de Marco Martins (São Luiz Teatro Municipal – Lisbonne)
 - Projet produit par la Schaubühne Berlin (à définir) - mise en scène de Yael Ronen
 - Projet produit par le Teatros del Canal (à définir)

Ces contenus seront disponibles gratuitement dans toute l'Union européenne et surtitrés dans neuf langues différentes. [Prospero-theatre.tv](#) accueillera également d'autres captations de spectacles et des contenus supplémentaires, tels que des entretiens avec des artistes ou des documentaires sur le théâtre.

Contact presse :

Christy Romer, responsable de la communication de l'ETC

communication@eurpoeantheatre.eu

Marvin Robert, responsable de la communication Prospero – Extended Theatre

info@prospero-theatre.eu

À propos de l'étude

Cette étude a été réalisée dans le cadre de **Prospero - Extended Theatre**, un projet cofinancé par le programme Europe Créative de l'Union européenne (2020-2024). Cette publication n'engage que ses auteurs et la Commission européenne ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

À propos des auteurs

Titulaire d'un Master en droit et d'un Master en philosophie, **Maxime de Brogniez** est doctorant et maître de conférences à l'Université de Liège. Auteur de plusieurs publications dans les domaines du droit d'auteur, du droit de l'art et de la culture, du droit administratif et de la philosophie du droit, il s'intéresse en particulier aux liens entre droit et philosophie de l'art.

Antoine Vandenbulke est professeur de droit économique, en particulier sur les aspects des droits de propriété intellectuelle, de droit européen et de droit comparé à l'Université de Mons (UMons - Faculté de droit ULB). Outre ses recherches dans ces disciplines générales, il a réalisé sa thèse de doctorat sur les aspects juridiques du financement des arts de la scène (Université de Liège, 2020) et s'intéresse de près à la relation entre le droit et l'art. Il a également été chercheur invité à l'Université de Paris II Panthéon-Assas et à l'Université Columbia de New York City.

À propos de Prospero – Extended Theatre

Prospero – Extended Theatre est un projet qui réunit dix partenaires de neuf pays européens. Cofinancé par le programme **Europe Créative** de l'Union européenne, ce projet s'étend de décembre 2020 à novembre 2024. Les partenaires du projet sont: **Théâtre de Liège** (chef de projet/Belgique) soutenu par Wallonie-Bruxelles International ; **Emilia Romagna Teatro Fondazione** (Modène/Italie) ; **São Luiz Teatro Municipal** (Lisbonne/Portugal) ; **Göteborgs Stadsteater** (Göteborg/Suède) ; **Hrvatsko narodno kazalište u Zagrebu** (Zagreb/Croatie) ; **Teatros del Canal - Comunidad de Madrid** (Espagne) ; **Schaubühne Berlin** (Allemagne) ; **Teatr Powszechny** (Varsovie/Pologne) ; **Odéon-Théâtre de l'Europe** (Paris/France) ; **ARTE** (Strasbourg/France).

Prospero - Extended Theatre est fondé sur trois axes : la production de neuf spectacles et leur tournée en Europe ; le développement d'une plateforme de streaming OTT hébergeant, entre autres, les captations des neuf pièces produites ; et les activités de développement des publics.

Plus d'informations sont disponibles sur : www.prospero-theatre.eu

À propos de l'ETC

En tant que plus grand réseau de théâtres publics en Europe, l'ETC compte 59 membres européens issus de plus de 30 pays, reflétant la diversité du secteur culturel européen.

Fondé en 1988, l'ETC promeut le théâtre européen en tant que plateforme essentielle de dialogue, de démocratie et d'interaction qui répond, reflète et s'engage avec les divers publics et les sociétés en mutation.

L'ETC soutient une notion inclusive du théâtre qui apporte le patrimoine social, linguistique et culturel de l'Europe aux publics et aux communautés en Europe et au-delà. Une gouvernance dynamique et professionnelle de l'ETC permet au réseau de prospérer et de se développer, en tenant compte des dernières tendances et évolutions du secteur.

L'actuel programme triennal d'activités de l'ETC, "*TRANSFORMATIONS - Recharging European Theatres and Audiences in a Post-Covid World*", offre aux théâtres membres de nombreuses opportunités de projets. Ce programme complet et novateur est soutenu par le programme Europe Créative de l'Union européenne.